

Rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis N° 19/90

Concerne : Demande de crédit d'étude de fr. 50'000.-- environ pour permettre la réalisation du projet de construction (jusqu'aux soumissions rentrées) d'un réservoir de 2'100 m³ et de son alimentation, ainsi que la mise hors service de la Tour d'eau de Bénex. Eau potable et défense incendie.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission était composée de Mr. P. Roberti (Président) Mrs. M. Nickl, M. Bader, P. Sieber et J.-P. Bussard.

La Commission s'est réunie par deux fois, soit le mercredi 29 août 1990, en présence de Mr. le Syndic J.-P. Frutiger et Mr. le Municipal J. Kaeppler, que je remercie ici pour les renseignements complémentaires; ainsi que le mardi 4 septembre 1990.

Notre célèbre Tour d'eau transpire, notre réseau d'eau potable et de défense incendie ont fait leur temps et ne sont plus conformes aux exigences cantonales.

Deux options sont présentées :

- 1) PARTICIPATIONS AUX INSTALLATIONS DE NYON
- 2) CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR AUTONOME A BENEX

L'ancienne Municipalité avait déjà opté pour le projet autonome de Benex. La Municipalité actuelle, après étude, approuve le projet en tenant compte des facteurs suivants :

Le coût des travaux est inférieur, maîtrise du prix de l'eau, gérance de l'extension du réseau et de la distribution de l'eau, gestion des eaux de source, possibilité de sécuriser le système incendie de ZYMA.

Personnel administratif communal suffisant pour gérer le réseau et approbation des milieux officiels.

Conclusion :

La Commission unanime vous prie, Mr. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir appuyer le choix de la Municipalité et de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal N°19/90 concernant la demande de crédit d'étude de fr. 50'000.-- environ pour permettre la réalisation du projet de construction (jusqu'aux soumissions rentrées) d'un réservoir d'eau de 2'100 m³ et de son alimentation, ainsi que la mise hors service de la Tour d'eau de Bénex. Eau potable et défense incendie,

lu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1) d'adopter le préavis municipal N° 19/90 concernant la demande de crédit d'étude de fr. 50'000.-- environ pour permettre la réalisation du projet de construction (jusqu'aux soumissions rentrées) d'un réservoir d'eau de 2'100 m³ et de son alimentation, ainsi que la mise hors service de la Tour d'eau de Bénex. Eau potable et défense incendie,
- 2) d'accorder un crédit de fr. 50'000.-- environ pour cette étude,
- 3) de porter au compte des financements spéciaux le montant de fr. 50'000.--.

Prangins, le 7 septembre 1990.

Mr. P. Roberti
Président



Mr. M. Nickl



Mr. M. Bader



Mr. P. Sieber



Mr. J.-P. Bussard

